

Le Beauvillois



Le Mot du Maire

La fin d'année approche et c'est l'occasion de se retrouver en famille pour partager les fêtes de fin d'année, mais c'est aussi le moment de m'adresser à vous par le biais de ce bulletin municipal qui retrace l'année écoulée.

En effet en lisant ce bulletin, vous retrouverez les résultats des élections Présidentielles et Législatives, ainsi que les différents travaux réalisés au cours de l'année, souvent par les bonnes volontés qui permettent à notre petit village de se doter d'équipements nécessaires à notre bien-être sans que nous ayons recours à une augmentation de la fiscalité communale. Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont participé aux différentes journées citoyennes, qui se sont toujours déroulées dans la convivialité et la bonne humeur. Vous y trouverez également la suite de l'article sur l'école communale de Beauville commencé dans le bulletin précédent.

Au cours de l'année 2022, l'équipe municipale a travaillé sur un dossier majeur concernant la révision et la modification du PLU actuel qui était exécutoire depuis le 13 juin 2013. Vous avez été destinataire au mois d'août dernier de ce projet qui s'articule autour de trois axes, une première révision allégée qui concerne la construction d'une cabane dans les arbres à l'initiative d'un porteur de projet, une deuxième révision allégée qui permettra à la commune de construire un local de rangement à proximité de la place du Village et une modification du PLU permettant de construire des annexes aux habitations plus grandes que celles autorisées à ce jour tout en restant, hélas, dans un périmètre restreint, mais aussi d'ouvrir à la construction une zone qui était fermée et qui pourrait permettre la construction de 5 à 6 nouvelles maisons.

Par ailleurs, je suis aussi conscient de la difficulté que vous rencontrez aujourd'hui, après la crise sanitaire qui perdure encore et avec laquelle nous allons devoir apprendre à vivre, vient s'ajouter la crise énergétique et la crise économique. Devant cette situation, les plus fragiles le sont encore plus, et il nous revient de faire preuve de vigilance et de solidarité auprès ces personnes.

Je remercie le personnel communal, les membres du conseil municipal, les membres de la commission communication qui ont participé à la rédaction de ce bulletin mais aussi les membres des associations pour leur engagement et leur dynamisme à faire vivre notre village au travers des différentes manifestations. Je remercie également notre prestataire chargé de l'entretien des espaces verts de la commune pour le sérieux et la qualité de son travail.

Avec l'ensemble de l'équipe municipale, je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et je vous présente mes meilleurs vœux pour l'année 2023.













Thierry POUS
Maire de Beauville

Élection Présidentielle 2022

Ces élections Présidentielles se sont déroulées les **10 et 24 avril 2022**.

Douze candidats avaient obtenu au moins 500 parrainages, le Conseil Constitutionnel en avait reçu 13 672 et en avait validé 13 427.

Résultats du premier Tour des présidentielles 2022 le 10 avril sur la commune de Beauville

| Candidat | % des voix | Voix |
|--|------------|------|
|  Emmanuel Macron | 21,43% | 24 |
|  Jean Lassalle | 18,75% | 21 |
|  Marine Le Pen | 17,86% | 20 |
|  Jean-Luc Mélenchon | 17,86% | 20 |
|  Valérie Pécresse | 11,61% | 13 |
|  Éric Zemmour | 3,57% | 4 |
|  Anne Hidalgo | 3,57% | 4 |
|  Yannick Jadot | 2,68% | 3 |
|  Fabien Roussel | 0,89% | 1 |
|  Philippe Poutou | 0,89% | 1 |
|  Nicolas Dupont-Aignan | 0,89% | 1 |
|  Nathalie Arthaud | 0,00% | 0 |

Participation



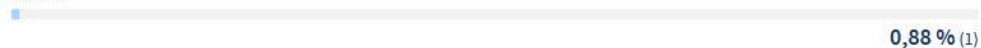
Abstention





Blancs



Nuls



Résultats du deuxième Tour des présidentielles 2022 le 24 avril sur la commune de Beauville

| Candidat | % des voix | Voix |
|--|------------|------|
|  Emmanuel Macron | 57,30% | 51 |
|  Marine Le Pen | 42,70% | 38 |

| Participation au scrutin | Beauville |
|--|-----------|
| Taux de participation | 78,91% |
| Taux d'abstention | 21,09% |
| Votes blancs (en pourcentage des votes exprimés) | 10,89% |
| Votes nuls (en pourcentage des votes exprimés) | 0,99% |
| Nombre de votants | 101 |

Pour ce deuxième tour, Emmanuel Macron a obtenu sur la Commune de Beauville 51 voix contre 38 pour Marine le Pen.

27 personnes n'ont pas fait tamponner leur carte d'électeur parmi les 128 personnes enregistrées dans les registres électoraux du village. Cela représente un taux d'abstention de 21%, un chiffre qui progresse de 5.39 points en comparaison du précédent scrutin de 2017. Le taux de participation de notre Commune est toutefois supérieur de 6,92 % à celui de la moyenne Nationale, on ne peut donc que féliciter l'esprit civique de nos administrés.

Résultats National du deuxième Tour des élections Présidentielles 2022

| CANDIDAT | | SCORE |
|---|--|-----------------------|
| Emmanuel MACRON La République en marche | | 58,55 % 18 768 639 |
| Marine LE PEN Rassemblement national | | 41,45 % 13 288 686 |

| DONNÉE | | TAUX |
|----------------------|--|-----------------------|
| PARTICIPATION | | 71,99 % 35 096 478 |
| VOTES BLANCS | | 6,37 % 2 233 904 |
| VOTES NULS | | 2,29 % 805 249 |

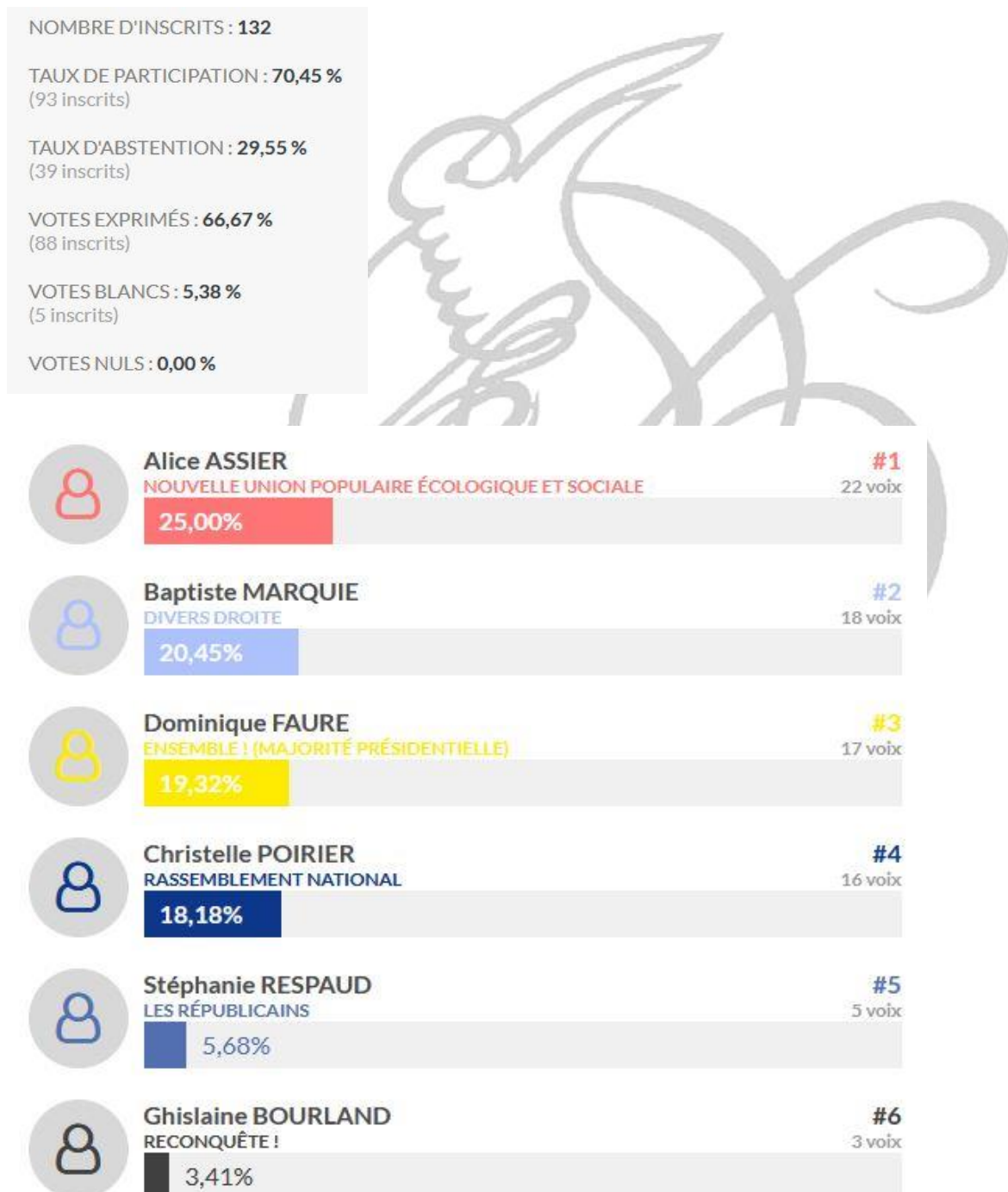
Après un premier quinquennat effectué du 14 mai 2017 au 13 mai 2022, Emmanuel Macron est donc réélu Président de la République Française, devenant ainsi le premier président de la Cinquième République à être réélu au suffrage universel hors période de cohabitation. On notera qu'il obtient ce 24 avril 2022 58,55% des voix, alors qu'il avait obtenu 66,10% des votes contre cette même adversaire en 2017.

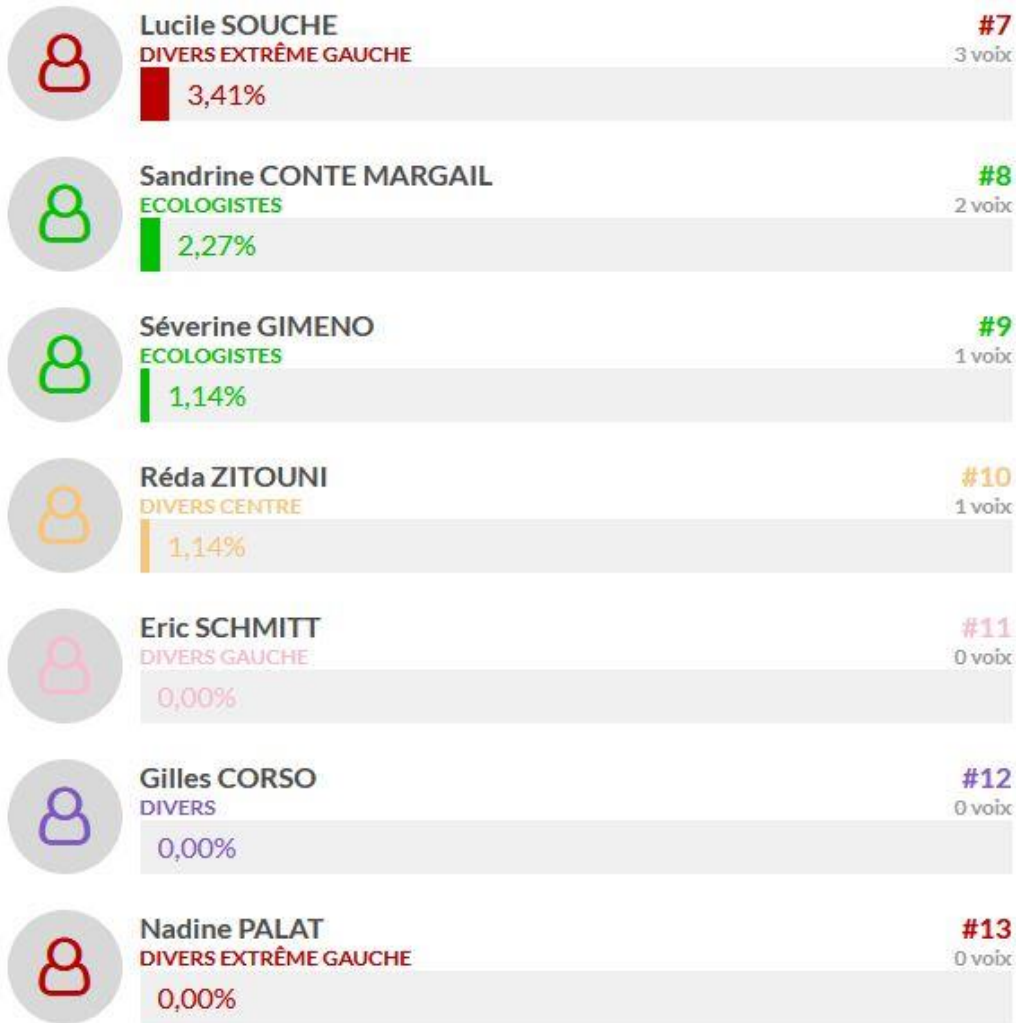
Elections Législatives 2022

Ces élections déterminent les 577 représentants (députés) siégeants à l'Assemblée Nationale, la chambre basse du Parlement.

RÉSULTATS DE BEAUVILLE :
DIXIÈME CIRCONSCRIPTION DE LA HAUTE-GARONNE

Résultats du premier Tour des législatives le 12 juin sur la commune de Beauville

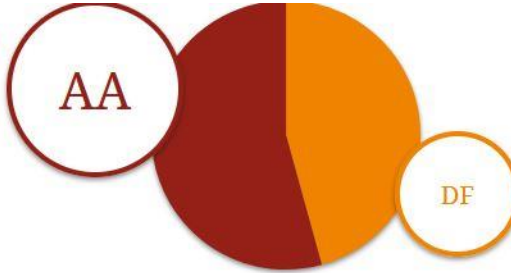




Résultats du deuxième Tour des législatives, le 19 juin sur la commune de Beauville



Alice ASSIER
NOUVELLE UNION POPULAIRE
ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE
54,29%
38 voix



Dominique FAURE
ENSEMBLE !
45,71%
32 voix

Participation



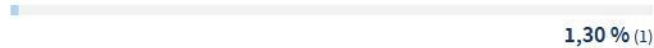
Abstention



Blancs



Nuls



Résultats du deuxième tour : Commune de Beauville et 10 ième circonscription

| | % voix commune | % voix circonscription |
|--|------------------------------|--------------------------------|
| Dominique FAURE Ensemble ! (Majorité présidentielle) | 45.71 % 32 vote(s) | 50.2% 27 118 vote(s) |
| Alice ASSIER Nouvelle union populaire écologique et sociale | 54.29 % 38 vote(s) | 49.8% 26 907 vote(s) |
| Votes blancs | 7.79% 6 vote(s) | 5.44% 3 192 vote(s) |
| Votes nuls | 1.3% 1 vote(s) | 2.43% 1 426 vote(s) |

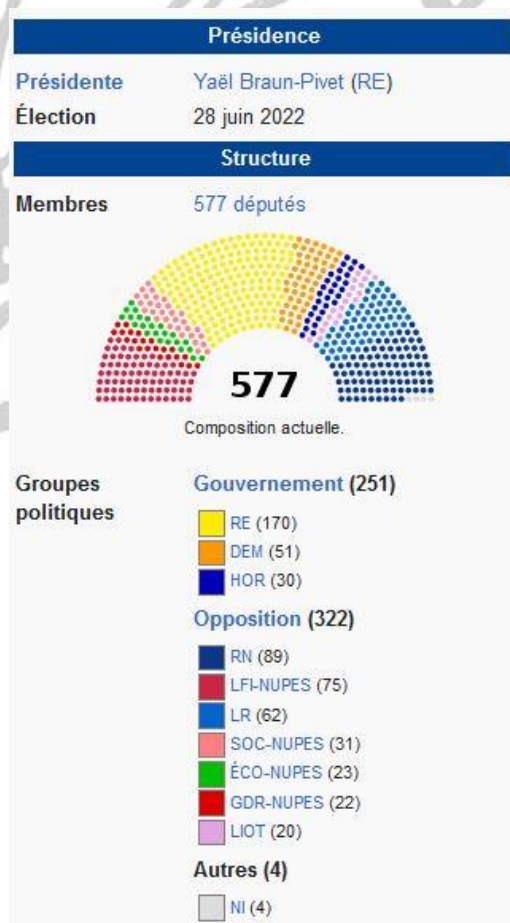
Dixième Circonscription de Haute-Garonne (109 communes du Lauragais)

| Nombre d'inscrits : 103 430 | | |
|-----------------------------|------------|----------|
| Votants | Abstention | Exprimés |
| 56.7% | 43.3% | 52.23% |
| 58 643 | 44 787 | 54 025 |

Maire de Saint-Orens-de-Gameville et première vice-présidente de Toulouse Métropole, Dominique Faure a été nommée « Secrétaire d'État à la ruralité » le lundi 4 juillet 2022 dans le nouveau gouvernement d'Elisabeth Borne, puis « Ministre déléguée aux Collectivités territoriales » le 28 novembre 2022, suite à la démission de Caroline Cayeux. Elle n'aura donc occupé son siège à l'Assemblée Nationale que quelques jours et c'est son suppléant, Laurent Esquenet-Goxes, né à Auriac-sur-Vendinelle et qui habite à Villefranche-de-Lauragais depuis 2017, qui siège depuis le 05 août 2022 à l'Assemblée Nationale.



Rôle de l'Assemblée Nationale : L'Assemblée Nationale est l'institution Française qui forme, avec le Sénat, le Parlement de la Cinquième République. Son rôle est de débattre, de proposer, d'amender, de voter les lois, ainsi que de contrôler l'action du Gouvernement. À la différence du Sénat, elle a le pouvoir de forcer la démission du gouvernement par le vote d'une motion de censure ; elle siège au palais Bourbon à Paris. Depuis 1986, l'Assemblée Nationale compte 577 membres, appelés « députés », élus au suffrage universel direct au scrutin uninominal majoritaire à deux tours pour une durée de cinq ans.



La Vie du Village

Acquisition de foncier:

La mairie a acquis une partie de la parcelle A 275 appartenant à Mme et Mr Jonquières Francis et une partie des parcelles n° 168 et 169 propriété de Mme Fournier Marinette et de Mr Fournier Gérard. Ces acquisitions permettront à la mairie de construire dans le futur un local de rangement et des toilettes publiques et elles permettront d'ores et déjà de créer un passage afin que Damien Fournier puisse directement accéder à son champ à partir de la route départementale sans avoir à traverser la place du village.



Arasement du talus au niveau de Laroque :

L'accès à la D2 est un vrai problème pour ses riverains. Une visibilité réduite conjuguée à une vitesse souvent excessive dans la descente vers Toulouse, font de la sortie des habitations de Laroque une des plus difficiles du village. Le conseil municipal a donc acquis un bout de parcelle afin d'améliorer la visibilité. Ces travaux ont été réalisés bénévolement par des habitants du village et le coût du matériel de location nécessaire à la réalisation de ces travaux sera compensé par une subvention de la DVI. (Direction de la Voirie et des Infrastructures).



Réparation du chemin de l'impérial :

Suite à la réfection de voirie et du curage des fossés effectués en 2021 sur le chemin de l'impérial, des mal façons ont été constatées par nos spécialistes voirie du conseil municipal. Ces anomalies provoquaient un pelage du goudron nouvellement posé. Après discussion avec l'entreprise et l'intercommunalité compétente en matière de voirie, ces endroits ont été repris et consolidés, sous garantie, par l'entreprise titulaire du marché de travaux.

Les bénévoles aident à l'entretien et l'amélioration de notre village

Depuis notre dernier bulletin, comme vous avez pu le constater, de nombreux travaux ont été réalisés par notre équipe de bénévoles.

Nous ne remercierons jamais assez cette vingtaine de personnes pour les économies qu'ils nous ont permis de réaliser grâce à leur investissement.

Sans eux, les coûts de ces différents chantiers n'auraient pas été supportables par nos finances locales sans une augmentation de la fiscalité communale.

Plusieurs travaux ont ainsi été programmés et terminés de septembre à novembre :

Plantation d'arbres sur terrain municipal :

Afin d'améliorer l'ombrage du terrain municipal jouxtant la place du village et la salle des fêtes une rangée de cinq arbres a été plantée mi-novembre par plusieurs membres du conseil municipal. Ainsi toute une partie de ce terrain deviendra une allée ombragée qui agrémentera certaines manifestations du village.



Cimetière :

Par délibération, le Conseil Municipal a décidé de mettre en place un columbarium au cimetière.

Adossé à l'église ce monument funéraire sera réalisé en granit par une entreprise Reveloise. Afin de diminuer les coûts, la préparation des sols et la réalisation des dalles de support ont été réservées par la commune. Ainsi une équipe d'une dizaine de personnes a préparé l'accès et réalisé la plate-forme d'accueil du columbarium.

Ces mêmes journées une partie des bénévoles, profitant du matériel à disposition, a nettoyé les abords de la sacristie en enlevant des éléments végétaux et des objets stockés qui gênaient l'accès à ce local.



Journée citoyenne du 19 novembre :

Une vingtaine de citoyens, de tous âges étaient à pied d'œuvre pour réaliser plusieurs types de travaux dans le village . Cette journée pluvieuse pilotée par Didier, tant au niveau logistique que gestion des forces en présence nous a permis d'effectuer les tâches suivantes :

La sécurisation du village :

Grâce à une commande groupée pilotée par le SDEGH, la commune a pu acquérir deux radars pédagogiques solaires à des tarifs préférentiels. Installés aux deux entrées du village ils doivent permettre de faire prendre conscience aux automobilistes de la nécessité de ralentir avant la traversée de Beauville.

En effet de plus en plus d'incivilités dans ce domaine sont constatées par les riverains qui se plaignent de la vitesse excessive de certains conducteurs.

Lorsque la vitesse de 30 km/h 'autorisée' par le radar sera dépassée, elle s'affichera en rouge, sinon elle apparaîtra en vert.



Le busage de fossés :

Ayant acquis plusieurs parcelles de terrain aux abords de la place afin de faciliter l'implantation éventuelle d'un nouveau bâtiment technique communal comme indiqué précédemment, un busage d'une cinquantaine de mètres de fossé attenant à cette parcelle a été réalisé pendant cette journée.



L'élagage et le taillage :

Un petit nettoyage « d'automne » pour notre village par l'enlèvement de différents végétaux et leur transport vers la déchetterie.

Des élagages ont également permis de nettoyer les abords du cimetière, le bord de la place du village et le dégagement de l'ancienne fontaine .



De petits travaux de maçonnerie :

Des travaux de maçonnerie qui n'avaient pu être terminés pour la réalisation du columbarium, ont permis la mise en place de barrières de sécurité ainsi que l'aménagement d'une allée d'accès.

Dans l'église, un affaissement d'un linteau au niveau de la porte de la sacristie a nécessité un piquage afin que l'architecte puisse faire une évaluation plus précise des dégâts.



Après l'effortle réconfort en toute convivialité :

Tous ces travaux ont ouvert l'appétit et c'est donc autour d'un bon repas préparé par nos « cuisinières » en chef que tous nos travailleurs bénévoles se sont vus remerciés par la Municipalité .



Un merci tout particulier à nos deux jeunes, Pierre et Paul, venus nous prêter main forte ☺

Outils de communication de la Mairie vers les habitants :

Afin de pouvoir joindre un maximum de Beauvillois dans des délais très courts, un outil de messages en nombre, par SMS ou Mail, a été accepté, par pratiquement tous les habitants du village. Merci à tous ceux qui nous ont autorisés à les joindre à l'aide de ces moyens rapides en cas d'alerte climatique ou autre. Le courriel pourra lui être utilisé pour de l'information générale événementielle sur la commune. Ces données personnelles resteront bien sûr en Mairie et ne seront utilisées que par du personnel assermenté.

La Fibre arrive sur Beauville :

Depuis la mi-octobre une grande partie de notre village peut bénéficier du raccordement à la fibre optique. Plus rapide et plus résistant, le réseau fibre doit apporter un confort d'utilisation nettement supérieur au réseau cuivre actuel. Seules quelques habitations ne sont pas aujourd'hui totalement raccordées ; elles le seront certainement avant la fin de l'année ou début 2023. Il s'agit essentiellement de 8 maisons chemin de la tour et du secteur d'En campet et de Peyrandieu.

La période commerciale est donc ouverte et les opérateurs vont maintenant nous proposer leur offre « fibre » auxquelles nous adhérons ou pas ...

Comment trier mes déchets :

Le vendredi 18 novembre, nous avons reçu à la salle des fêtes Mme Vial, technicienne du SIPOM de Revel. Elle est venue nous présenter les nouvelles consignes de tri et la valorisation de nos déchets et bio-déchets. Le but est de réduire nos poubelles vertes car une grande partie de nos déchets peuvent être triés.

En 2021, chaque habitant du SIPOM jette en moyenne dans les Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) :



A partir de janvier 2023, le tri sera simplifié : tous les emballages, et tous les papiers iront dans le bac jaune. Chez vous, vous pouvez trier dans les sacs mis à disposition par le SIPOM, puis ensuite tout jeter en vrac dans le bac (pas de sacs plastiques).

Dans la colonne à verre vous pouvez jeter toutes les bouteilles, les flacons de parfum, de vernis à ongles, les pots de yaourts en verre...mais pas la vaisselle et les plats en pyrex qui doivent être déposés à la déchetterie.

A partir du 1er janvier 2024, il sera obligatoire de trier à la source les bio-déchets, le compostage devient donc la règle.

Vous pouvez réserver un composteur auprès du SIPOM qui viendra ensuite l'installer chez vous gratuitement mais vous pouvez également composter en déposant directement vos bio-déchets sur le sol dans votre jardin.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à aller sur le site du SIPOM vous y trouverez un grand nombre d'informations : <https://www.sipom.fr/fr/index.html>



Il était une fois L'École à Beauville

Episode 2 : Les Acteurs...

Instituteurs et Institutrices

On trouve les premières traces d'enseignements à Beauville vers les années 1835 où un instituteur libre, Monsieur Elie Roucayrol est venu s'établir dans la commune. Il était rétribué par les parents des élèves à qui il faisait la classe (sans aucune contribution de la commune). C'est le nombre très restreint d'élèves qui oblige l'instituteur à quitter le village pour une commune plus importante.

Ce n'est qu'en 1869 que l'administration académique donne à la commune une institutrice officiellement nommée: Jeanine Castelle fut donc installée à Beauville dans une maison dont une des chambres servait de salle de classe. Six ans plus tard l'administration municipale voulant donner une affectation différente à ce local fit construire une salle de classe.

En 1876 la commune remplace l'institutrice par un instituteur dont nous n'avons pas retrouvé le nom.

Dans les archives, on retrouve cependant un instituteur répondant au nom de Mr Gabolde exerçant en 1885.

Plusieurs enseignants se sont succédé dans l'école par la suite :

Mr Rabari (1940) qui, pour l'anecdote se déplaçait en moto

Mme Labranque

Mme Marty (1950)

Mr Cadet

Mme Six

Mme Bastié qui elle se déplaçait en 4 cv

Mme Rudin

Mme Bataille

Les élèves

Nous avons recueillis les témoignages d'anciens élèves de l'école de Beauville :

Mme Paulette Estève (née Fontorbes) nous raconte ainsi une journée d'école dans les années 1940.

Les enfants venaient à pied par les chemins de terre et par tous les temps, chaussés de galoches ou de sabots de bois. Ils arrivaient dans l'école chauffée par un poêle à charbon où ils se retrouvaient à une vingtaine.

Elle se souvient notamment de Mr Rabari qui était....très très sévère.

En guise de punition ils devaient se tenir à genoux dans les cailloux, ou prenaient des coups de règle sur les doigts.

La journée commençait toujours par une leçon de morale puis s'enchaînaient le calcul et le vocabulaire, coupés par une récréation.

Le midi les enfants rentraient manger chez eux pour revenir à 14 sauf quand la météo était trop mauvaise, les élèves mangeaient alors chez Céline (grand-mère de Mr Roger Cucurou). Les mamans qui se chargeaient alors (à pied également) d'apporter de quoi manger à leurs enfants!

En ces temps-là, la fréquentation scolaire est de 5 mois par an et par élève en moyenne.

En effet, le travail à la ferme prime et ce n'est seulement que lorsqu'il n'y a plus de travaux dans les champs que les parents envoient les enfants à l'école.

C'est ainsi que Paulette est allée à l'école jusqu'à l'âge de 11 ans.

Retrouvons ensuite le témoignage de Mme Jeanine Pous qui a commencé l'école à l'âge de 6 ans avec le même instituteur Mr Rabari (1949-1950), mais aussi Mme Labranque. Elle aussi se rappelle d'un instituteur très rude. Elle raconte avoir arraché tous les boutons du tablier de sa maman qui l'accompagnait en classe tellement elle craignait cet enseignant ! Elle n'a pas oublié non plus les coups de règles sur les doigts, mais se souvient également aussi du bonnet d'âne porté par les mauvais élèves qui devaient faire le tour du village ainsi coiffés !

Les jours d'école étaient répartis du lundi au samedi, et c'était le jeudi qui était le jour de coupure. On y enseignait tous les jours morale et écriture.

Elle confirme qu'ils rentraient manger à pied le midi sauf par mauvais temps, raconte qu'il ne se faisait pas de fête à l'école et qu'il y avait seulement 8 jours de vacances à Noël.

Jeanine a étudié jusqu'au certificat d'études soit jusqu'à l'âge de 14 ans.





Pour rappel, l'école de Beauville a dû fermer ses portes en 1973 (il ne restait que 3 élèves!) dont le maire actuel.

Pendant plusieurs années les enfants Beauvillois ont été accueillis par les écoles des communes environnantes (Toutens, Caraman etc...).

Puis, afin de permettre à tous les enfants de profiter d'une école de proximité, les sept municipalités de Beauville, Bélesta, Juzes, le Falga, le Vaux, Maurens, et Mourvilles-Hautes se sont regroupées en SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique), devenu RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) le 01 janvier 2017 suite à la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République).

Ainsi de nos jours, les enfants du RPI sont scolarisés sur les villages du Vaux (très petite section, petite section, moyenne section, grande section et CP) et Mourvilles –Hautes (CE1, CE2, CM1 et CM2).

Voici, à titre informatif, un tableau récapitulatif le nombre d'enfants scolarisés au RPI au cours de ces quatre dernières années scolaires ; on remarquera que les enfants de Beauville représentent une part non négligeable des effectifs (de 11 à 19 %).

Veillez noter que malgré une baisse assez notable des enfants scolarisés au RPI lors de cette rentrée scolaire 2022/2023, la fermeture d'une classe n'est pour l'instant pas d'actualité.

| Année Scolaire | Le Vaux (V) | Mourvilles-Hautes (M) | Effectif Total | Enfants de Beauville (V+M) | % |
|----------------|-------------|-----------------------|----------------|----------------------------|------|
| 2019/2020 | 38 | 50 | 88 | 5 + 12 = 17 | 19,3 |
| 2020/2021 | 44 | 38 | 82 | 6 + 9 = 15 | 18,3 |
| 2021/2022 | 41 | 49 | 90 | 5 + 5 = 10 | 11,1 |
| 2022/2023 | 33 | 40 | 73 | 5 + 6 = 11 | 15,0 |

Pour l'année scolaire 2021/2022, la scolarisation d'un enfant de la commune à l'école du Vaux représentait un coût de 2500 €/an, il était de 1350 €/an pour un enfant scolarisé à l'école de Mourvilles-Hautes. Par ailleurs, quatre enfants étaient également scolarisés au RPI de Tarabel pour un coût total de 4500 €/an, soit un budget global de 24 000 € pour la commune pour 14 enfants scolarisés.

Aujourd'hui, les élèves ne se rendent plus à l'école à pied, voire à vélo, un ramassage scolaire gratuit est pris en charge par le Conseil Départemental de la Haute-Garonne.

Ainsi, près de 40 000 élèves sont concernés, de la maternelle au lycée, ce qui représente pour les familles une économie annuelle de plus de 634 euros par enfant transporté.

Avec les profonds changements réalisés au fil du temps et au gré des différents gouvernements l'école d'autrefois est aux antipodes de celle d'aujourd'hui.

Cependant, s'il faut bien reconnaître qu'il y a eu de notables progrès dans l'éducation et la prise en charge des élèves, faut-il pour autant dire que tout est bien mieux qu'avant.....

Pour clôturer ce deuxième et dernier chapitre sur l'école à Beauville, certains d'entre nous reliront avec un brin de nostalgie cette poésie de Maurice Fombeure accompagnée de ces quelques photos de Robert Doisneau.

Les écoliers

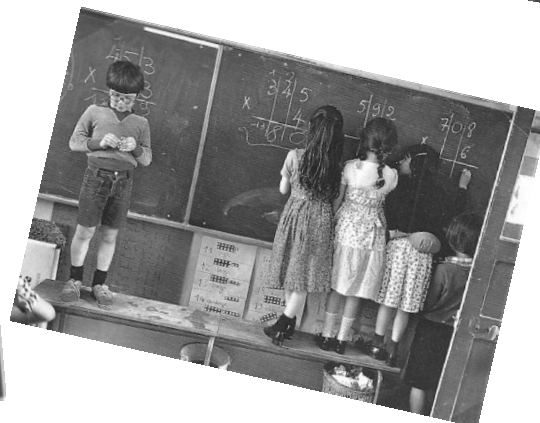
Sur la route couleur de sable,
en capuchon noir et pointu,
le « moyen », le « bon », le « passable »
vont à galoches que veux-tu
vers leur école intarissable.

Il ont dans leurs plumiers des gommes
et des hammetons du matin,
dans leurs poches du pain, des pommes,
des billes - ô précieux butin
gagné sur d'autres petits hommes !

Ils ont la ruse et la paresse
- mais l'innocence et la fraîcheur -
Près d'eux, les filles ont des tresses
et des yeux bleus couleur de fleur,
et des vraies fleurs pour la maîtresse.

Puis les voilà tous à s'asseoir
dans l'école crépie de lune.
On les enferme jusqu'au soir,
jusqu'à ce qu'il leur pousse plume
pour s'envoler. Après, bonsoir !!!

Maurice Fombeure



Le Comité des Fêtes

Si l'année 2021 n'avait pas permis de programmer la fête locale, un concert d'ampleur inédite (comme annoncé dans le dernier bulletin) nous a valu la une de plusieurs journaux régionaux.

En effet, plus de 1000 personnes étaient réunies dans le pré communal pour assister à un spectacle du célèbre chanteur « NADAU ». Une soirée inoubliable sous une voûte étoilée et un décor champêtre magnifié par de splendides jeux de lumières. Je tiens une fois de plus à remercier toutes les personnes qui se sont investies dans ce projet, la réussite de cette belle soirée tient à la solidarité du village tout entier.

Quinze jours après, le vide grenier a remporté un franc succès, puis, les châtaignes grillées, crêpes et vins nouveaux nous ont réchauffés lors de la soirée du 26 Novembre.

En 2022 des travaux ont été effectués pour permettre d'avoir plus de rangement dans un local loué par la mairie.

La fête locale (bien qu'elle fût arrosée) a rassemblé nombre de participants aux diverses manifestations proposées comme la belote, le concours de pétanque et la superbe course de tondeuses.

Les gourmands étaient au rendez-vous pour goûter les tapas (préparés par les jeunes du village), la traditionnelle 'mounjetade' (préparée par des moins jeunes ...) et le jambon braisé du Rotisson.

Des ambiances musicales variées ont animé ces jours de festivités.

Les repas et parties de pétanque ont rythmé les mercredis tout le mois d'août.

Sous une chaleur écrasante le vide grenier l'édition 2022 a attiré de nombreux chineurs...

À l'heure de l'écriture de ce bulletin, une soirée châtaignes, crêpes et vins nouveaux est déjà programmée pour le 2 Décembre et d'autres projets sont à l'étude pour 2023...

En attendant de pouvoir partager de bons moments lors des prochaines manifestations, je vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année.

Eric Pous, président du comité des fêtes







Le 2 avril dernier, notre chorale a effectué sa première représentation à la salle des fêtes de Beauville. Ce fût avec plaisir que nous avons accueilli une cinquantaine de personnes qui, nous l'espérons, ont pris plaisir à nous entendre.

La soirée s'est poursuivie par un karaoké dans la convivialité et la gourmandise se régaland de crêpes et diverses pâtisseries. Car la chorale c'est bien plus que du travail de répétition et du chant, c'est le partage de sympathiques moments avec des personnes qui prennent plaisir à se retrouver et à faire vivre le village.

Nous chantons également lors des commémorations au monument aux morts, ainsi qu'à Noël pour les enfants... et aussi dès qu'une occasion se présente !



- ARMSTRONG
- BRAVO MR LE MONDE Fugain
- ENSEMBLE Goldman
- FUNICULI FUNICULA
- HYMNE EUROPEEN
- KUMBAYA Gospel
- LA TENDRESSE Bourvil
- LE PAYS DU VENT D'AUTAN Rech
- LES BATELIERS DE LA VOLGA
- LES FORCATS DU GOSIER
- MEDLEY Goldman
- NABUCCO Choeur des Esclaves Verdi
- PENELOPE
- SANTIANO
- SE CANTO
- HEGOAK Chant basque

Révision des chants connus et quelques chansons de variété pour se faire plaisir...



Cette année encore nous répétons tous les **mardis** à **20h30** à la salle des fêtes.

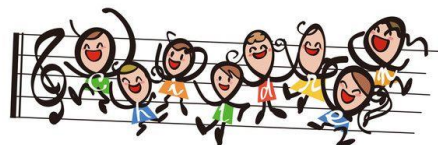
Nous vous invitons à venir rejoindre notre groupe et découvrir avec nous tous les bienfaits de chanter ensemble ! A très bientôt ...

Contacts et informations

Patrick Amiel (président) 06 07 31 99 21

Hélène Bagait (trésorière) 06 37 29 87 11

Laurent Dagonneau (secrétaire) 06 09 25 44 02



La Société de Chasse

Avec l'accord de la Mairie et de la Préfecture, la Société de Chasse a organisé un Ball Trap les 14 et 15 mai 2022 au lieu-Dit 'En Sigol' à Beauville.

Une vingtaine de bénévoles, chasseurs et non chasseurs a ainsi participé à la préparation et à l'organisation de cet évènement :

- mise en place des deux fosses,*
- balisage par la sécurité,*
- matérialisation du parking,*
- préparation des repas (100 personnes sur 2 jours),*
- buvette, etc...*

Deux magnifiques journées avec de très bons moments de convivialité et un grand respect des règles de sécurité de la part de tous.

Je tiens à remercier tous les bénévoles et tous les participants tireurs ou non tireurs qui sont venus à cette manifestation et je vous donne d'ores et déjà rendez-vous au même endroit l'année prochaine... avec quelques surprises supplémentaires.



*Damien Fournier
Président de la Société de Chasse*

Soirée Halloween

Ce lundi 31 octobre, le village de BEAUVILLE a été envahi par des sorciers, sorcières et autres monstres.

Ainsi, une vingtaine d'enfants se sont réunis pour faire la tournée des bonbons en allant toquer aux portes des habitants du cœur de village... même notre mairie n'a pas pu être épargnée ; elle a dû leur ouvrir la porte.

Escortés par la monture d'acier d'un preux chevalier Beauvillois, les enfants ont pu conclure leur tournée au Château de Montoussel.

C'est alors que par un coup de baguette magique et quelques incantations, un grand apéritif dînatoire c'est installé dans la salle des fêtes.

Nous avons pu nous régaler en partageant les bons petits plats amenés par chacun et puis... par une sorte d'envoûtement festif, cette soirée de « l'horreur » s'est conclue par quelques pas de danse.

Les enfants, qui ont été particulièrement gâtés, tiennent à remercier les habitants de Beauville pour leur accueil et leur participation !





Mots Croisés

Tout d'abord, l'ensemble du Conseil Municipal tient à remercier Mr Berges Alain qui nous fait profiter de ses talents de créateur de mots croisés et nous fournit gracieusement ses grilles. Encore un grand merci à lui !

Solution des mots croisés du précédent bulletin municipal

le Lauragais et ses environs - août



Alain Bergès



GrillLauragaise n° 1
août 2020

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|----|----|----|----|----|---|
| A | L | A | B | A | S | T | I | D | E | D | A | N | J | O | U | A |
| B | A | U | R | I | N | | M | O | N | T | L | A | U | R | | B |
| C | P | R | U | N | E | T | O | I | S | | | A | Z | U | R | C |
| D | R | I | G | O | L | E | | G | | S | A | M | E | D | I | D |
| E | A | A | A | | A | N | A | T | O | L | Y | | S | N | | E |
| F | D | C | I | | M | D | R | | | U | G | I | | E | C | F |
| G | E | | R | I | E | U | M | A | J | O | U | | S | | A | G |
| H | L | E | O | N | S | | I | H | A | B | E | | A | S | S | H |
| I | L | O | L | | | P | T | | M | A | S | S | U | E | S | I |
| J | E | L | L | I | V | U | A | E | B | | V | | S | T | O | J |
| K | | I | E | N | | E | G | L | E | F | I | N | S | | U | K |
| L | C | E | S | S | A | L | E | S | | A | V | S | E | I | L | L |
| M | O | N | | A | I | L | | A | U | G | E | | N | N | E | M |
| N | U | N | S | | R | E | | T | H | E | S | E | S | | T | N |
| O | P | E | T | A | S | S | E | | E | T | | S | | T | S | O |
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | |



Alain Bergès

Le Lauragais, bientôt Noël

décembre



| | | | | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|----|----|----|----|----|---|
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | |
| A | | | | | | | | | | | | | | | | A |
| B | | | ■ | | | | | | | | | | | ■ | | B |
| C | | | | | | | ■ | | | | | | | | | C |
| D | | | | | | | | | | | ■ | ■ | | | | D |
| E | | | | | | ■ | | | | | | ■ | | | | E |
| F | ■ | | | | | | ■ | | | | | | | | | F |
| G | | | | | | | | | | ■ | | | | | | G |
| H | | ■ | | | | ■ | | | ■ | | | | | ■ | | H |
| I | | | | | | | | | | ■ | | | | | | I |
| J | | | | | ■ | | | | | ■ | | | | | | J |
| K | | | | | ■ | ■ | | ■ | | | | | | ■ | | K |
| L | | ■ | | | ■ | | | | | | | | | ■ | | L |
| M | | | | ■ | | | | | | | | | ■ | | | M |
| N | | | ■ | | | | | | | | | | | | ■ | N |
| O | | | | | | | ■ | | | | | | | | | O |
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | |



Alain Bergès



Le Lauragais, bientôt Noël décembre

Horizontalement

A. Interprété pour la première fois en 1946 par Tino Rossi, il reste le plus grand succès de la chanson française (trois mots) - **B.** Dans la hotte - Le poids de la hotte peut être la cause de cette douleur dorsale - Un peu de Sylvaner - **C.** La veille de Noël, la tradition veut qu'on le mette au pied du sapin - Grandes joies collectives - **D.** Nommés à leur poste - Quand il accompagne la manière, c'est le savoir faire - **E.** Le costume du père Noël doit l'être depuis le temps qu'il le porte - Les enfants s'efforcent de l'être pour espérer des cadeaux - Centre d'appel - **F.** La crème ou le gratin - Un mécanisme absent sur le traîneau du père Noël, ce sont les rennes qui moulinent - **G.** Elles ne pourront pas être bouclées sur son traîneau puisqu'il n'en est pas équipé - C'est le moteur du traîneau - **H.** Classification d'huiles - Deux tiers de kir - Un truc à monter soi-même - **I.** Chez eux, on l'appelle Santa Claus (deux mots) - Un demi effeuillage - **J.** Comme un chapon passé au four - Ses fruits nous sont servis sur un plateau - C'est le volant du Père Noël - **K.** Si elle est libre, c'est une alliance sans alliances - Porter un jugement de valeur - **L.** Porteur de nouvelles anonyme - Elles restent de marbre au musée Grévin - Se fête à la seconde près - **M.** L'as des jeux de cartes - Fidèles compagnons des fruits de mer - Les gendarmes de l'audiovisuel - **N.** Comme le sapin avant d'être décoré - La recette, c'est génoise au chocolat, crème chantilly, cerises à l'eau de vie et copeaux de chocolat (deux mots) - **O.** Dangereuse séductrice - Déçu, dégoûté, à tel point qu'il en est tout retourné.

Verticalement

1. Elle gère la boîte aux lettres du père Noël - Têtes d'anges - **2.** La nuit de Noël est encore plus belle ainsi - La moitié de la moitié de tata - Parasite qui a les boules à Noël - **3.** La première fait souvent appel à la notice explicative - **4.** Celle du sapin se faisait autrefois à l'aide de petites bougies - Début des festivités - **5.** Les plus belles seront de sortie pour la messe de minuit ou le réveillon - Un imbécile qui peut être traité de vieux par un jeune ou de jeune par un vieux (familier) - **6.** Débris de lampe, ou ce qu'il en reste car il manque même un morceau - Ne faites pas de faute de goût si vous devez vous adresser à "Monsieur le Maire" de cette cité normande - Les deux tiers d'un duo - Titre royal, sauf s'il est triste - **7.** Très recherchés en cas de dangers - La petite goutte à la fin du repas de fête - **8.** Un bout de pain - On y extrait le sucre de la betterave - Média franco-allemand - **9.** Les repas de fin d'année sont loin de l'être - Nés en Provence au XVIII^e siècle, ils habitent en Crèche depuis - **10.** De bas en haut, c'est une discipline esthétique d'origine anglaise - Dame de compagnie pour chérubins - **11.** On la trouve sous diverses formes le jour de Noël, en boîte de jeu sous le sapin, en conserve ou rôtie sur la table - Vêtements traditionnels indiens - C'est l'inverse d'un pigeon sauvage - **12.** Fin de soirées - Le père Noël en reçoit plus d'un million tous les ans, postées des quatre coins du monde - Une part de foie gras - **13.** Il va se faire enguirlander avant la fin de l'année - Il vous promène autour de Paris, dans un sens comme dans l'autre - Démonstratif - **14.** Il fait la fête avec le confetti - Face de dé - **15.** Crème glacée au cœur de meringue - Sans souci.

Informations Utiles

SECRETARIAT MAIRIE

Horaires d'ouverture au public : Lundi de 14h à 19h

Le Maire sur rendez-vous : 06.88.76.65.28

Contact : 05.61.83.23.51 / e-mail : mairidebeauville@orange.fr

Vos Conseillers Départementaux : M. Gilbert HEBRARD et Mme Florence SIORAT

Gilbert HEBRARD : Permanence les jeudis de 10h à 12h Pôle de proximité Terres du Lauragais à Caraman sur Rendez-vous : 05.34.33.32.55

Votre député : M. Laurent Esquenet-Goxes, / e-mail : laurent.esquenet-goxes@assemblee-nationale.fr

Déchetterie de Caraman : ouverte du mardi au samedi de 09h à 12h et de 14h à 18h / 05.61.81.43.79

Communauté de communes Terres du Lauragais :

Siège social : 73 avenue de la Fontasse 31290 Villefranche de Lauragais / www.terres-du-lauragais.fr / 05.31.50.45.50 / accueil@terres-du-lauragais.fr

Secteur Caraman : 7 avenue du 8 mai 1945 31460 Caraman / 05.62.18.42.80

LES AUTRES SERVICES

La Maison d'Accueil Rural pour Personnes Agées (MARPA) / Auriac sur Vendinelle / 05.61.20.34.77
courriel : marpa.auriac@orange.fr

Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) avec une unité Alzheimer / Le Cabanial / Tél 05 61 83 33 76

Maison de Service au Public (MSAP) / 1, rue de la République 31560 Nailloux / Tél : 05 34 66 91 64

Courriel : msap.tlsud@terres-du-lauragais.fr / Heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 13h30 à 17h et mercredi et vendredi matin de 9h15 à 12h30

Association « Mieux Vivre Chez Soi » / L'association met en place en 2019 plusieurs formations dans le domaine de l'aide à domicile. / Vendinelle / Tél 05 52 18 94 77 ou 06 64 22 09 74 / Courriel :

mvcs2@wanadoo.fr

SITE SERVICE PUBLIC – FICHES PRATIQUES LES PLUS CONSULTÉES – www.service.public.fr

Papiers – Famille – Logement – Travail – Social – Santé – Justice – Etranger...

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le recensement de la population se tiendra du 19/01/2023 au 18/02/2023, il permettra de connaître le nombre de personnes vivant en France et de déterminer la population officielle de notre commune.

Répondre par internet est la manière la plus simple de se faire recenser, nous vous remercions de réserver le meilleur accueil à Paul Fontorbes, l'agent recenseur de la commune, qui vous expliquera la marche à suivre et vous remettra une notice sur laquelle figurent vos codes personnels pour vous connecter au site le-recensement-et-moi.fr

Si vous ne pouvez pas répondre par internet, vous pourrez utiliser des documents papier.

Paul vous remettra une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a d'habitants dans votre logement, puis il conviendra d'un rendez-vous pour venir les récupérer.

RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les jeunes garçons et filles de nationalité française doivent se faire recenser à partir du jour anniversaire de leurs 16 ans et dans les 3 mois qui suivent à la mairie de leur domicile. A cette occasion, une attestation de recensement leur est remise. Celle-ci est obligatoire pour établir un dossier de candidature à un concours ou à un examen soumis au contrôle de l'autorité publique (baccalauréat, permis de conduire, concours de la fonction publique) ... Cela permet également d'effectuer la Journée Défense et Citoyenneté (JDC), et l'inscription sur les listes électorales. Pour tout renseignement, contactez la Mairie.
Formulaire à remplir et à retourner en mairie

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (sous certaines conditions), ainsi que pour une personne ayant obtenu la nationalité française après 2018. En dehors de ces situations, il est nécessaire de demander à être inscrit sur les listes électorales pour pouvoir voter. Il est possible de s'inscrire toute l'année. Toutefois, pour pouvoir voter lors d'une année d'élection, il faut accomplir cette démarche avant une date limite : au plus tard le 6^e vendredi précédant le 1^{er} tour de scrutin, mais dans certaines situations, ce délai est allongé jusqu'au 10^e jour précédant le 1^{er} tour de scrutin.

Vous devez fournir les documents suivants :

Carte d'identité en cours de validité ou passeport

Justificatif de domicile

Formulaire inscription sur les listes électorales pour les citoyens français.

Les administrés peuvent s'inscrire en ligne sur le site « service public ». Cette démarche est gratuite, veuillez noter qu'il est important de ne pas utiliser de sites internet privés car ils ne sont pas raccordés aux services de la commune, la demande d'inscription ne sera donc pas transmise.

Passeport Biométrique et carte nationale d'identité Les demandes de passeport et de carte nationale d'identité ne peuvent être déposées qu'auprès des mairies équipées d'un dispositif adapté. Les mairies les plus proches sont : Lanta, Villefranche de Lauragais et Revel. Nous vous conseillons de contacter ces mairies pour prendre rendez-vous. La mairie de Beauville se tient à votre disposition pour toute information complémentaire.

Carte Grise : La fermeture des services de préfecture dédiés aux immatriculations a pris effet le 06 novembre 2017. Depuis, il n'est plus possible de se rendre en préfecture ou en mairie dans l'objectif d'obtenir sa carte grise. Les usagers doivent désormais effectuer leur demande de carte grise auprès d'un professionnel de l'automobile agréé ou directement sur Internet **Immatriculation.ants.gouv.fr**.

DEMANDE DE CONTROLE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Lors d'une vente, une demande de contrôle d'assainissement non collectif doit être envoyé à Réseau31 3, Rue André Villet ZI de Montauban 31400 Toulouse / tél : 05.61.17.30.60 / e-mail : anc@reseau31.fr 15 jours avant le rendez-vous souhaité.

L'imprimé est téléchargeable sur le site www.reseau31.fr

BRULER VOS DECHETS VERTS A L'AIR LIBRE

Le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit. Sont compris dans les déchets verts : les feuilles mortes, les tontes de pelouses, la taille des haies et des arbustes, les résidus d'élagage ou de débroussaillments etc. ...

Joyeuses Fêtes

